

LA

Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Avis au clergé. — IV Ordination. — V Nominations ecclésiastiques. — VI Correspondance romaine. — VII Société d'une messe et Union Saint-Jean. — VIII Prédication du carême à la cathédrale; 3me sermon du Rév. Père Colomban-Marie, o. f. m. : La réflexion et la prière (résumé). — IX Union Saint-Jean. — X Visite pastorale : itinéraire. — XI Chronique sherbrookienne. — XII Avis.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 20 mars

Dimanche de la Passion et fête de l'Annonciation (1).

Note. — Les fidèles ne sont plus obligés d'assister à la messe, le jour de l'Annonciation, mais on doit les exhorter à la faire.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 29 mars

Messe du dim. de la Passion, *semi-double privil.* ; 2e or. pour l'Eglise ou pour le pape, préf. de la Croix. — I vêpres de S. Benoit, *double* ; mém. du dim. (ant. *Abraham*). J. S.

AVIS AU CLERGE

Les Religieuses du Précieux-Sang, Monastère de Notre-Dame-de-Grâce, près Montréal, prient messieurs les curés qui désirent se pourvoir de cierge pascal chez elles, de bien vouloir envoyer leur commande sans retard.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, on peut gagner : 10 300 jours d'indulgence chaque jour, 20 une indulgence plénière dans le cours de la neuvaine, ou l'un des huit jours suivants (du 16 mars au 1er avril) en se confessant, communiant et priant aux intentions du pape.

ORDINATION

Dimanche, le 6 mars, dans la cathédrale de Montréal, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Sous-diacres

Pour la Compagnie de Jésus : FF. M. Joy, J. Bourgeois, L. Dauraut, J. Waddel.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

M. l'abbé Charles LaRocque, curé de Saint-Louis-de-France, à Montréal, a été nommé visiteur des écoles catholiques qui dépendent de la commission scolaire de cette ville.

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé Gustave Bourassa, secrétaire de l'Université Laval, curé de la paroisse de Saint-Louis-de-France. Le nouveau titulaire ne prendra possession de sa cure qu'au mois de mai. M. l'abbé C. LaRocque remplira les fonctions curiales jusqu'à cette époque ;

M. l'abbé Olivier Laferrière, curé de Saint-Lin ;

M. l'abbé Théodore Gervais, curé de Saint-Ambroise ;

M. l'abbé Cyrille Huet, curé de Saint Sulpice ;

M. l'abbé Joseph Lavallée, curé de Saint-Cléophas ;

M. l'abbé Avila Majeau, aumônier de la maison-mère des Sœurs de la Providence.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 17 février 1904.



Le Souverain-Pontife continue à procéder par voie de *motu proprio*. C'est encore en vertu d'un de ces actes de la souveraineté pontificale qu'il a perpétuellement uni la Congrégation des Indulgences et Reliques et celle des Rites.

— Les motifs de cette union sont doubles : l'un tiré de la nature même de ces deux Congrégations ; l'autre se rattachant à un plan de mesures de réformes qu'exécute le Saint-Siège. Cette Congrégation est d'origine relativement récente. Clément VIII avait institué pro-

visoirement une commission des Indulgences ; mais elle n'eut pas longue durée, et ce fut Clément IX qui, en 1669, reprenant et complétant l'œuvre de son prédécesseur, la déclara perpétuelle. Elle fonctionna immédiatement ; mais, sans qu'on puisse en connaître la raison, ses archives vraiment régulières ne remontent qu'à 1710. Et c'est de cette époque seulement que date la série *authentique* de ses rescrits et de ses décisions. Elle en a rendu bien d'autres antérieures à cette époque, mais ne peut plus en certifier l'authenticité.

— A l'occasion de l'authenticité d'un décret à propos du saint Suaire de Turin que cette Congrégation donnait comme une reproduction et non comme un original, on fit des recherches dans ses archives, et on s'aperçut que ce décret n'existait point dans l'unique collection que l'on possède. L'y eut-on trouvé qu'on n'aurait guère été plus avancé. En effet, pour tous les décrets antérieurs à l'année 1710, la Congrégation ne possède qu'un recueil relié qui est une transcription de la même main, probablement d'un de ses employés, de décrets rendus. Mais on n'en possède plus les originaux ; par conséquent la Congrégation elle-même refuse de les couvrir de son authenticité.

— Le but de cette union perpétuelle avec la Congrégation des Rites, notons qu'union n'est pas suppression, est le désir de simplifier les rouages ecclésiastiques. En effet, les Indulgences et Reliques rentrent bien dans la Congrégation des Rites. Les indulgences sont accordées à des prières sur lesquelles s'exerce le contrôle des Rites, à des cérémonies qui relèvent, dans leur ensemble et leur détail, d'elle. Les Reliques et les questions qui concernent leur histoire, leur culte, les honneurs qu'il faut leur rendre appartiennent manifestement aux Rites puisque ce sont choses cérémonielles. Le Souverain-Pontife a donc pensé sagement en réunissant sous la même main les deux Congrégations et en fondant leurs attributions.

— Cette union d'ailleurs avait pour résultat immédiat une économie assez notable. Au lieu de deux préfectures, il n'y en aurait plus qu'une ; un seul secrétaire suffirait ; les officiers des Indulgences mis au rôle des Rites seraient diminués au fur et mesure des vacances. De cette façon les droits de ces ecclésiastiques étaient respectés et le Saint-Siège réalisait une économie de traitement.

— Ce plan de réformes, que le Saint-Siège a commencé, ne s'arrêtera point là. Pie X, sans s'occuper de ce qui a été fait avant

lui, cherche à reconnaître si l'organisation actuelle ne pourrait pas être simplifiée, tout en répondant mieux aux nécessités des temps. C'est ainsi qu'il a opéré de sombres coupes dans les Brefs, et que d'autres réformes sont à l'étude. Parmi celles-ci, on parle d'une qui n'aurait pas une grande importance et cependant serait utile, c'est d'empêcher que plusieurs dicastères ecclésiastiques pussent cumulativement délivrer la même faveur. Par exemple : on a obtenu aux Rites la permission de l'oratoire privé ; si on veut amplifier les termes de l'indult, on peut s'adresser soit aux Rites, soit aux Evêques et Réguliers, soit au Concile. De même les dispenses relatives aux ordinations, dispenses d'âge, *extra tempora*, interstices, peuvent être demandés aux Brefs, aux Rites, au Concile et parfois aussi aux Evêques et Réguliers. Il paraît qu'un règlement statuera qu'une seule Congrégation sera désormais compétente pour chacune de ces faveurs. Il en résultera que ces ampliations seront accordées avec plus de discernement, et que le travail sera simplifié, chaque Congrégation restant exclusivement dans sa sphère sans pouvoir empiéter sur celle de sa voisine.

— On parle aussi, mais à mots couverts, et comme d'une chose plus possible que probable, d'une réforme du bréviaire romain qui serait un peu allégé mais surtout transformé. Le pape reviendrait à l'ancien concept du bréviaire qui faisait parcourir dans la semaine tout le psautier, empêchant ainsi la monotonie qui résulte de la récitation quotidienne des mêmes prières, et forçant le prêtre à s'identifier d'une façon plus complète avec ce magnifique livre des psaumes. Celui-ci est vraiment le guide du chrétien, il contient toutes les demandes qu'il peut adresser à Dieu, il pleure ses fautes, implore la miséricorde, appelle la justice contre ses ennemis et lui met dans la bouche la louange la plus parfaite du Dieu dont il chante en termes magnifiques la puissance, la grandeur et surtout l'Ineffable bonté. Mais je le répète, cette transformation, dont on commence déjà à parler, est dans l'ordre des choses possibles, je ne voudrais pas dire qu'elle soit probable. De graves intérêts matériels sont, en effet, attachés, à toute modification du bréviaire. Les nombreux éditeurs qui s'occupent de ces impressions ont de grosses dépenses engagées, ils ont fait souvent de grands sacrifices pour des éditions dans les débours desquels ils ne sont pas encore rentrés ; et le pape est trop juste pour ne pas examiner avec une attention toute spéciale ce côté matériel de la questions.

— Une autre réforme, qui celle-là va se réaliser incessamment, est la modification des corps armés du Vatican. Le pape a reçu dans ces corps armés une lourde charge ; ils sont, il est vrai, nécessaires, non seulement pour rehausser la suprême dignité du chef suprême de la sainte Eglise, mais surtout pour la surveillance de ce palais immense comptant près de 11,000 pièces, salles ou corridors, qui s'appelle le Vatican. Le pape va faire cette réforme en s'inspirant plus du second but que du premier. Il va réduire le nombre des gardes-suisse à ce qui est strictement nécessaire pour le service personnel qu'ils doivent faire aux appartements pontificaux. Les gardes-nobles seront aussi réduits en nombre et leur payement sera diminué. La garde palatine qui avait quatre compagnies n'en aura plus que deux. Cette garde est constituée par des volontaires, et on élaguera ceux que l'âge rend impropres au service, parfois fatigant, qu'ils ont à faire dans les cérémonies pontificales. Par contre le nombre des gendarmes qui était de 80 sera porté à cent, de façon à rendre leur service moins pénible et plus facile leur surveillance.

— Et il y a encore d'autres réformes sur le chantier ; mais cela suffit pour cette fois, et prouve avec qu'elle sollicitude Pie X s'occupe des moindres détails de l'administration que Dieu lui a confiée.

DON ALESSANDRO.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE — UNION SAINT-JEAN

Archevêché de Montréal, le 7 mars 1904.

M. l'abbé Damase *Matte*, ancien curé de Saint-Calixte-de-Plessisville, diocèse de Québec, décédé le 5 de ce mois, était membre de la Société d'une messe.

Archevêché de Montréal, le 7 mars 1904.

M. l'abbé Jean-François-Régis *Arnald*, curé de Saint-Sulpice, décédé hier, était membre de la Société d'une messe.

Archevêché de Montréal, le 9 mars 1904.

M. l'abbé Narcisse *Gauthier*, curé de Saint-Cléophas, décédé aujourd'hui à l'hôtel-Dieu, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, chan., *chancelier*.

M. l'abbé J.-F.-R. *Arnald* ainsi que M. l'abbé N. *Gauthier* étaient aussi membres de la Section d'une messe de l'Union Saint-Jean.

G. DAUTH, ptre, ch.

PREDICATION DU CAREME

A la cathédrale

3^{me} SERMON DU RÉV. PÈRE COLOMBAN-MARIE, o. f. m.

LA REFLEXION ET LA PRIÈRE

RÉSUMÉ

Oportet semper orare.

“ Il faut toujours prier ”.

Monseigneur,

Mes frères,

A pénitence n'est pas le seul agent de la restauration universelle opérée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, il y en a un autre non moins indispensable, c'est la prière. Même si le Sauveur a tant souffert et si, en définitive, il est mort sur la croix, c'est précisément pour rendre sa prière plus efficace. C'est là-haut sur le Calvaire, quand il est suspendu entre le ciel et la terre, dans l'acte de la suprême expiation, que sa voix pénètre les cieux et qu'il est exaucé : *Exauditus est pro sua reverentia*. Aussi les premiers chrétiens, hommes de pénitence, furent-ils également des hommes de prière et nous les voyons sans cesse réunis pour la prière en ces temps où les temples étaient des catacombes et où le sacrifice s'offrait sur la poitrine des martyrs. J'aime à le reconnaître, la prière n'a point subi parmi nous le même affaiblissement que la pénitence. Néanmoins je veux vous en parler et nous trouverons, même dans l'exercice de la prière, bien des lacunes à combler et des défauts à corriger.

La véritable prière est d'abord dans l'esprit et suppose la science et la réflexion ; alors seulement elle sort du cœur pour jaillir de nos lèvres : double prière qui fera l'objet de cet entretien.

Daigne nous bénir, Marie Immaculée qui à Lourdes a demandé des chrétiens la pénitence et la prière !

I

J'entends par prière de l'esprit la connaissance de la religion et la réflexion sur les vérités du salut. L'avons-nous ? C'est une plainte générale qu'il n'y a plus de caractères. Or, il n'y en a plus parce qu'il n'y a plus de convictions, et il n'y a plus de convictions parce qu'il n'y a plus la connaissance nette du devoir. Il en est ainsi surtout dans l'ordre des devoirs imposés par la religion.

Les premiers chrétiens, ces hommes qui ont renouvelé la foi du monde et qui sont nos modèles, avaient des convictions pour lesquelles ils étaient prêts à tout sacrifier. C'est qu'ils avaient des doctrines et des principes. Ils persévéraient dans la doctrine des apôtres, c'est-à-dire qu'ils écoutaient assidûment les enseignements de la foi, ils les ruminaient dans leur esprit, ils les reproduisaient dans leur vie. On sait avec quelles raisons lumineuses les martyrs de tout âge, de tout sexe et de toute condition, savaient réfuter les objections des consuls et même des empereurs. C'est que chez eux la bouche parlait de l'abondance du cœur, leur religion était autre chose qu'une vague sentimentalité pour laquelle ils n'auraient jamais donné leur vie : ils avaient des convictions et des principes.

Où sont-ils de nos jours ceux qui connaissent Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa religion, qui sont capables d'en parler avec exactitude et de les défendre contre les objections ? Qui lit attentivement et habituellement l'Évangile ? Qui repasse son catéchisme, ce petit livre d'or où la sagesse éternelle, dit Bossuet, s'est changée en lait, afin de nourrir les enfants ? Qui en développe les connaissances ? qui alimente ses convictions religieuses par de solides lectures fréquemment renouvelées ? Sur tout le reste, vos connaissances ont grandi, elles ont l'âge de votre raison ; en ce qui concerne l'unique nécessaire, elles sont demeurées peut-être à l'état d'enfance, elles ont l'âge de votre première communion et encore l'ont-elles ? Vous rappelez-vous toutes les formules que vous possédiez alors, en pénétrez-vous le sens comme autrefois ?

Et cependant, il y a ici des hommes qui peuvent être appelés par le choix de leurs concitoyens à siéger dans la représentation nationale ou municipale, où il leur faudra traiter bien des questions qui touchent à la religion ou à l'Église. S'ils n'en sont pas instruits, ils s'exposent à amoindrir cette Église dont ils sont les enfants et à se faire les complices de ses ennemis. Il y a ici des hommes qui écrivent

peut-être dans les revues ou les journaux ; leur ignorance les expose à dire des erreurs et à nuire à la religion dont ils se prétendent les défenseurs. Vous êtes dans le monde que vous fréquentez en contact avec des protestants, avec des mondains plutôt légers ; que d'objections sont soulevées, que de préjugés formulés, que de circonstances où la vérité pourrait remporter des triomphes, si vous connaissiez votre religion. Vous êtes pères et mères de famille les premiers précepteurs de vos enfants, surtout pour ce qui est de la religion, que saurez-vous leur enseigner, si vous-mêmes vous ne possédez que des notions vagues plus ou moins mélangées d'erreurs. Enfin vous êtes tous des chrétiens, et il y a des vérités que tout chrétien doit savoir de nécessité de moyens, et d'autres de nécessité de précepte.

Or, vous n'êtes pas de ceux qui puissent se contenter de la foi du charbonnier. Votre condition, votre fortune, vos talents, votre éducation vous obligent à en savoir davantage. Car vous lisez, vous avez même la passion de la lecture, mais que lisez-vous ? les feuilles légères, les revues frivoles et les romans qui vous amusent et vous perdent peut-être, au lieu des livres sérieux capables de vous instruire.

C'est ici, mes frères, que nous touchons du doigt la cause de cet affaiblissement de la vie chrétienne que je vous ai signalée dès le début de ce carême. Quelle en est la cause immédiate ? précisément cette absence de convictions. Vous ne pratiquez la religion qu'imparfaitement, à moitié, parce que vous ne la connaissez que vaguement. Si vos pratiques sont en opposition avec vos croyances, c'est que vos convictions ne sont pas entretenues et sans cesse renouvelées, c'est que vous ne réfléchissez pas.

Quand il s'agit de vos affaires temporelles, vous prenez le temps de réfléchir, le commerçant, l'industriel, a besoin de calculer et de se convaincre souvent qu'il s'est engagé dans le pratique et le solide et que les moyens employés par lui vont au succès. Or, vous chrétiens, vous avez une fin à atteindre, c'est votre grande et unique affaire, vous en convenez, et vous n'y pensez jamais, et vous ne prenez pas le temps de calculer et de réfléchir pour voir si vous prenez les bons moyens pour réussir. Et il s'agit cependant de choses surnaturelles qui ne tombent pas sous les sens et qui ont, par conséquent, plus besoin que les autres d'être présentes à l'esprit, surtout de s'imposer à notre foi pour faire la loi au cœur et lui demander souvent de cruels sacrifices. Et voilà pourquoi, en somme, il y a si peu de

chrétiens véritables qui savent résister à la séduction du monde et à la fascination de la bagatelle. L'Esprit-Saint l'a dit : « *Desolatio desolata est terra, quia nullus est qui recogitet corde* ». La terre présente un triste et désolant spectacle, parce que personne ne sait plus réfléchir dans son cœur.

Revenons donc à la lecture de l'Évangile, à l'audition régulière de la parole de Dieu, à l'étude du catéchisme, d'un catéchisme expliqué ou d'un cours plus complet de religion.

Une connaissance plus approfondie de la religion fera mieux comprendre la nécessité de la prière et la manière de s'y appliquer.

Vous sentirez, en effet, que la prière est un besoin, une nécessité et une force pour l'individu, pour la famille et pour la société.

a) Un besoin. Oui, je connais Dieu créateur et souverain Seigneur de toutes choses, je vois en lui un Père aux bienfaits sans nombre, je vois qu'il est l'Être infini dans ses perfections et souverainement beau. Je sais qu'il est infiniment riche et prodigue de ses biens pour tous ceux qui lui exposent leur misère. Dès lors je sens le besoin de le louer, de le bénir, de me jeter à genoux pour l'adorer, de lui tendre les mains pour lui demander les biens qui me sont nécessaires, enfin de lui dire ma reconnaissance et mon amour. C'est la prière : un besoin du cœur.

b) Une nécessité. Et certes une nécessité de moyen pour opérer notre salut. Sans la prière pas de salut, tel est l'axiome formulé par saint Liguori, le docteur de la prière. Parce que pas de salut sans la grâce : nous sommes en effet d'une impuissance radicale vis-à-vis de l'ordre surnaturel : *sine me nihil potestis facere*, sans moi vous ne pouvez rien faire. Mais nous sommes tout-puissants, comme l'Apôtre, si la grâce nous fortifie. Or, la grâce, nous l'obtenons par la prière, dont le succès est infallible quand elle est faite dans les conditions voulues.

c) Quelle force dès lors est à notre disposition ! C'est avec elle et par elle que les martyrs ont triomphé, que les saints se sont sanctifiés et que nous ferons notre salut.

Y a-t-il, en même temps, quelque chose de plus honorable pour l'homme que la prière ?

d) Qu'il est beau l'homme qui prie dans le silence du sanctuaire ou dans le recueillement de sa demeure !

e) Qu'il est plus beau encore le spectacle d'une famille en prière, et quels fruits de bénédiction rapporte cette prière !

f) Qu'elle est belle et imposante la prière publique, celle d'un peuple qui manifeste sa foi et qui demande au Seigneur sa grâce : telles, nos processions de la Fête-Dieu, telles nos fêtes de Saint-Jean-Baptiste ! Plaise à Dieu qu'aucune de nos manifestations populaires ne se soustraie à l'influence de la religion ; et que d'autres fêtes sociales, comme celle du travail, par exemple, reçoivent elles aussi leur consécration suprême de la religion, sans laquelle demeure vain et inefficace tout ce qu'on prétend faire dans l'intérêt des humbles et des petits !

Le conquérant du XIXe siècle, à la tête de sa grande armée, avait pénétré jusqu'au cœur de la Russie. Enfin du sommet des collines environnantes il peut contempler Moscou. Comparant alors la simplicité de cette capitale avec le luxe des cités françaises : « D'où vient donc, dit-il, que dans un peuple si pauvre il y ait tant de patriotisme » ? Et le général aide de camp de lui montrer d'un signe les flèches des églises qui, innombrables, faisaient de Moscou la ville sainte de la Russie : voilà la réponse.

Mes frères, considérant le mal qui se fait autour de nous, je puis me demander comment tant de crimes n'attirent pas les fléaux de la colère divine, et je vois les flèches de nos églises et les croix de nos monastères qui détournent les châtiments du ciel. Puissions-nous voir à l'ombre de ces flèches et de ces croix tout un peuple à la foi éclairée par l'étude, aux convictions rendues profondes par la réflexion, vaquer à la prière individuelle, à la prière familiale, à la prière publique et sociale ! Ce peuple sera un peuple de braves, un peuple de sages et surtout un peuple d'élus.

Ainsi soit-il !

UNION SAINT-JEAN

Règle générale, tous les membres de l'Union Saint-Jean font partie de la Section d'une messe, et sont tenus de dire une messe pour les sociétaires défunts.

Ne sont exempts de cette obligation — et par conséquent ne font pas partie de la Section d'une messe — que les seuls membres ayant fait une déclaration à cet effet.

VISITE PASTORALE

ITINÉRAIRE

MAI. —	16, lundi,	Saint-Léonard-de-Port-Maurice.
	17, mardi,	Longue-Pointe.
	18, mercredi,	Pointe-aux-Trembles.
	19, jeudi,	Rivière-des-Prairies.
	20, vendredi,	Sault-au-Récollet.
	21, samedi,	Bordeaux.
	21, samedi,	Joliette.
	23, lundi,	Saint-Paul.
	24, mardi,	Saint-Thomas.
	25, mercredi,	Sainte-Elizabeth.
	29, dimanche,	Sainte-Marie-Salomé.
	30, lundi,	Saint Jacques-de-l'Achigan.
JUIN. —	1, mercredi,	Saint-Liguori.
	2, jeudi,	Saint-Alexis.
	3, vendredi,	Saint-Esprit.
	6, lundi,	Lavaltrie.
	7, mardi,	Lanoraie.
	8, mercredi,	Berthier.
	9, jeudi,	Saint-Ignace.
	10, vendredi,	Ile-du-Pas.
	11, samedi,	Saint-Barthélemi.
	12, dimanche,	Saint-Edmond.
	13, lundi,	Saint-Cuthbert.
	16, jeudi,	Saint-Félix.
	17, vendredi,	Saint-Norbert.
	18, samedi,	Saint-Cléophas.
	19, dimanche,	Saint-Gabriel-de-Brandon.
	20, lundi,	Saint-Damien.
	21, mardi,	Saint-Jean-de-Matha.
	27, lundi,	Saint-Ambroise.
	28, mardi,	Sainte-Mélanie.
	29, mercredi,	Sainte-Béatrice.
	30, jeudi,	Saint-Alphonse.

JUILLET. —	1, vendredi,	Saint-Côme.
	2, samedi,	Sainte-Emmélie.
	7, jeudi,	Saint-Calixte.
	7, jeudi,	Sainte-Julienne.
	8, vendredi,	Rawdon.
	9, samedi,	Saint-Théodore-de-Chertsey.
	10, dimanche,	Saint-Emile.
	11, lundi	Notre-Dame-de-la-Merci.

CHRONIQUE SHERBROOKIENNE

SI la mort est toujours triste, en quelque endroit qu'elle frappe il est des asiles privilégiés où ses coups semblent faire des heureux plutôt que des victimes. Tandis qu'ailleurs elle est attendue le plus souvent avec je ne sais quelle appréhension, là on lui sourit d'avance, on la déclare bienvenue, on l'appelle même de ses vœux. La foi chrétienne possède le mystérieux pouvoir de rendre douce et facile cette mort que la nature juge toujours rude et difficile.

Les couvents et les monastères sont au nombre de ces asiles privilégiés. Parce qu'on y vit d'ordinaire plus près de Dieu, on y voit venir la mort avec moins de crainte et plus de confiance. C'est ainsi que, voyez-vous, *le plaisir de mourir sans peine* compense admirablement, pour les meilleurs amis de Dieu, *la peine de vivre sans plaisir* !

Au monastère du Précieux-Sang de notre ville de Sherbrooke, s'éteignait l'autre jour, exactement le 13 février, Sœur Marie-Louise-Yvon dite Sœur Marie de l'Eucharistie, religieuse de chœur.

Elle est morte doucement et pieusement, après des mois de souffrances comme seule la phtysie sait en imposer, dans la quatrième année de sa vie religieuse et la trentième de son âge.

Aimerait-on à connaître en quels termes, un peu amis des épithètes et des superlatifs mais si religieusement expressifs et attendris-sants, l'une de ses compagnes écrivait une notice à *la douce mémoire* de la chère petite sœur ? Voici :

« Le divin Moissonneur vient de glaner une de ces frêles et modestes plantes, qui croissent timidement au pied de la Croix et reçoivent chaque jour, comme pour hâter leur épanouissement, un rayon du soleil divin et la rosée vermeille du sang de Jésus ».

Je sais bien que ce style des *religieuses* est un peu chargé, mais sous le voile des figures et des métaphores comme vraiment le sentiment sait se montrer dans toute sa pureté !

Aussi bien après avoir lu la délicate notice, où cette plume du cloître chantait inconsciemment les vertus communes à toutes ses sœurs, en lcuant celles de la petite défunte, je me défendais mal contre une réelle émotion en lisant ces dernières lignes : « Elle est aujourd'hui disparue, mais elle laisse après elle l'exemple d'héroïques vertus..... Elle est disparue, mais son nom et son souvenir resteront gravés dans l'esprit et dans le cœur de ceux qui l'ont connue, car l'estime véritable et l'affection pure survivent à la mort et au tombeau ».

* * *

Des tombeaux, il s'en dresse partout, on ne le sait que trop, sur les chemins de la vie humaine. Quand un *rapide* du C. P. R., par exemple, vous emporte quelque part, vous avez remarqué qu'auprès de chaque village comme auprès de chaque ville, ou plus petite ou plus grande, mais calme sous ses rangées de croix noires ou de monuments de marbre, s'allonge et se déroule une cité des morts.

Jadis ce champs des morte entourait la vieille église. On nous a changé tout cela. C'est maintenant dans un faubourg excentrique ou dans un champ loin du village que vous apercevez, plus seules et semble-t-il plus abandonnées, les tombes silencieuses.

La mort n'en reste pas moins la grande leçon de la vie.

* * *

En attendant toutefois d'aller dormir au cimetière on se doit de vivre et de bien vivre. Et pour cela, les choses de la religion importent aux sociétés comme aux individus. Pas de prospérité durable sans morale sociale, expliquait naguère M. Brunetière de l'*Académie française* (Revue des Deux-Mondes, 15 septembre 1903), et pas de morale sociale sans religion. D'où il propose cette *équation fondamentale* : La question sociale est une question morale ; toute la question morale est une question religieuse.

Ce qui, en notre pays, aide puissamment la question sociale, en effet, c'est l'importance qu'on accorde, grâce à Dieu, à la question religieuse. Je crois même savoir que l'observation qu'il a faite de notre pays, après plusieurs autres, n'a pas été étrangère à l'évolution lente et sérieuse, comme celle d'un Newman, qui a amené l'illustre académicien — un peu sur le tard — à répéter avec conviction le *credo* chrétien de son enfance.

En voyageant, chez nous, qui ne serait pas frappé, en apercevant partout, le long des voies ferrées, ces jolis villages, si nombreux, si vivants, que toujours domine la croix du Christ, au haut des clochers en flèche ? Lorsque vous arrivez quelque part aux alentours de Magog, une charmante ville très prospère et très animée, regardez à droite (en venant de Montréal, par le C. P. R.) jusqu'à la hauteur des terres qui ferment l'horizon. Vous verrez là-bas, sur le sommet d'une colline élançée, des maisons blanches groupées autour d'un clocher. C'est Kate Val. Si je ne me trompe ça veut dire : la vallée de Catherine. En tout cas ce village catholique est à la tête d'une paroisse canadienne et irlandaise, qui s'appelle Sainte-Catherine et où l'on vit sous l'œil de Dieu. De loin Kate Vale paraît en effet tout près du ciel.

* * *

J'y passai la journée du dimanche, 14 février. Si de loin le village paraît gracieux, quand on s'y trouve on ne se lasse pas d'admirer le superbe panorama qui se déroule à perte de vue dans une vallée richement accidentée. En jouissant de ce coup d'œil, je pensais à cette parole d'un ancien ministre à la Chambre de Québec qui, me parlant de la région de Sainte-Agathe et de Sainte-Marguerite, au nord de Montréal, me disait un jour : « Je me demande pourquoi nous irions en Suisse chercher des points de vues ? Notre Canada en possède d'aussi riches et d'aussi intéressants ». Seulement, aurait-il pu ajouter, au pays de Guillaume Tell, l'histoire et la légende ont accroché aux flancs des montagnes et fixé sur le bord des lacs un charme de souvenirs et de poésie que notre nature trop neuve ne connaît pas.

C'est vrai, mais il convient de dire aussi que la jeunesse est un mal — si c'en est un ? — dont on se guérit tous les jours. — Notre histoire ne fait que commencer de s'écrire ; à nous de la faire belle, je veux dire : patriotique et chrétienne.

A Kate Vale, on veut sa vie patriotique sans doute et chrétienne aussi. Ce dimanche-là, dans la modeste église, se bénissait une statue de saint Antoine de Padoue.

Je songeais à la belle ville de la terre de Vénétie que la parole ardente du saint venu de Lisbonne a évangélisée, au 13^e siècle, et que ses vertus ont si fortement édifiée, qu'elle garde admirablement son souvenir et son culte et l'appelle tout simplement : *Le Saint*, *Il Santo*, comme s'il n'y avait pas d'autres !

C'est une grâce de Dieu que les vieux saints soient si populaires dans nos paroisses. Ils sont nos modèles et méritent d'être nos protecteurs. Autrefois ils furent les témoins de Dieu sur la terre, et c'est pourquoi évidemment Dieu maintenant leur rend témoignage en mettant la puissance de ses miracles à leur crédit. En les imitant nous serons, nous aussi, les témoins de Dieu et sûrement Dieu nous rendra témoignage dans la vie de l'éternité.

* * *

Le 14 février, dans la chapelle du couvent des Dames de la Congrégation à Sherbrooke, Mgr LaRocque conférait l'ordre sacré de la prêtrise à M. l'abbé Léon Bouhier qu'il avait fait diacre le dimanche précédent, dans sa chapelle privée, à l'évêché.

Comme je l'ai noté, dans ma dernière chronique, à propos de son ordination au sous-diaconat, M. l'abbé Bouhier est originaire de Nantes. Il a fait ses études classiques au petit séminaire des Couëts (Loire-Inf., Bretagne) et les a couronnées par le diplôme de bachelier en lettres et en philosophie. Il est au Canada depuis près de deux ans. Il a passé par le séminaire de Nantes qui a déjà donné à Montréal des prêtres si distingués, et, a vécu, au Canada, au collège de Saint-Laurent puis au séminaire de Sherbrooke. M. l'abbé Bouhier est le propre frère de M. Bouhier p. s. s., le sympathique professeur et maître de chapelle au collège de Montréal, l'ami très intime de Théodore Botrel, le barde tant admiré.

Après son ordination, l'abbé Léon Bouhier s'est rendu à Montréal — par un trajet qui s'est joliment ennelgé, — et il a célébré sa première messe à la Maison-Mère de la Congrégation de Notre-Dame.

Naturellement son frère l'assistait au saint autel ; et MM. Lelandais, Charrier, Portier, Porcher, prêtres de Saint-Sulpice, ainsi que MM. Carrée et Jaunâtre du collège de Montréal, ses confrères du séminaire de Nantes, ont fait à notre jeune abbé le plaisir d'être présents à sa première messe.

Ici, au séminaire de Sherbrooke, nos élèves ont eu la faveur de l'une des premières messes de M. l'abbé, le samedi, 20 février.

* * *

Une messe d'un nouveau prêtre, c'est toujours plus impressionnant. On devine que la main tremble un peu et que le cœur bat plus vite. Les jeunes gens comme les enfants sont plus pieux, ces matins-là, leurs voix vibrent plus émues. Ils pensent à leur vocation sans doute ?

En les écoutant, l'autre matin, pousser à pleine voix le *Tu es sacerdos in aeternum*, ou encore alterner, deux d'entre eux, le duo connu : « *A moi le Ciel — à moi l'Eucharistie* », je revivais les douces émotions d'antan !

Hélas ! la nature humaine s'habitue vite aux saintes actions et la routine paralyse bien des élans qu'on aurait cru devoir durer toujours.

Mais pour qui s'arrête à réfléchir, quel témoignage d'amour Notre-Seigneur ne nous a-t-il pas donné quand il a réglé, que pour vivre de sa vie, nous mangerions sa chair et boirions son sang, communiant à son corps, à son âme et à sa divinité.

Que Dieu est sublime dans ses miséricordes, et qu'il est aveuglant dans ses divins amours !

* *

M. l'abbé Bouhier a été nommé vicaire à Windsor Mills. Il succède à M. l'abbé Métivier, occupé comme professeur au séminaire diocésain depuis déjà quelques semaines.

Au Canada les fils de la Bretagne se sentent vite à l'aise et comme chez eux. « Sherbrooke, Windsor et les Cantons de l'Est me plaisent « extrêmement, même sous leur parure d'hiver », m'écrivait hier le jeune abbé. « Que sera-ce en été ? Ces ondulations de terrain, arrosées d'une multitude de cours d'eau, voire de lacs, me rappellent « des paysages aimés là-bas, au beau pays de France. J'ajouterai qu'ici la « nature est plus belle que dans la plupart des provinces de France ».

* *

Par décision de Mgr l'évêque de Sherbrooke, M. l'abbé Bouhier a donc été nommé vicaire à Windsor Mills ; M. l'abbé Favreau de Sherbrooke-Est passe au vicariat de Magog ; et M. l'abbé Vincent, principal du cours commercial au séminaire, est chargé d'aller, chaque dimanche, assister M. le curé Laporte, à Sherbrooke-Est.

26 février 1904.

LE NOUVELLISTE SHERBROOKIEN.

AVIS

Les personnes qui désireraient se procurer, en tout ou en partie, les livraisons de *L'Ami du Clergé* à partir de 1895 jusqu'à 1900 inclusivement, sont priées de s'adresser à M. Narcisse Lemay, Valleyfield.